



Jeudi 8 septembre 2016

Programme d'Investissements d'Avenir – Ville de demain

# **Signature de la convention locale Ville de demain de Rennes Métropole**

**Jeudi 8 septembre 2016**

**Emmanuel Couet, Président de Rennes Métropole, Christophe Mirmand, Préfet de la région Bretagne, Préfet d'Ille-et-Vilaine, Loïc Rolland, directeur régional Bretagne de la Caisse des Dépôts, Nathalie Appéré, Maire de Rennes, Albert Plouhinec, Maire de Cesson Sévigné et président de la SPLA ViaSilva et Jean-Luc Gaudin, président de la Sem Territoires & Développement et de la SPLA Territoires publics ont signé, jeudi 8 septembre 2016, une nouvelle convention de financement portant sur la tranche 2 du fonds « Ville de Demain » du Programme d'Investissements d'Avenir.**

En tout, 5,546 millions d'euros sont attribués par l'État à 15 opérations d'aménagement sélectionnées pour les réponses qu'elles constituent aux enjeux de la ville durable et intelligente et aux nouveaux usages urbains.

## **Le projet Ecocité de Rennes Métropole**

Pour la tranche 2 du PIA-Ville de demain\*, Rennes Métropole a choisi une approche transversale en fédérant les acteurs d'une quarantaine de projets d'aménagement du territoire en un seul dossier baptisé "Ecocité de Rennes Métropole".

Fin 2015, l'État a rendu publique la sélection de quinze projets. À travers l'attribution de cette enveloppe de 5,546M€, l'État salue la capacité de Rennes Métropole à impulser des dossiers innovants en matière de conception et de réalisation urbaine.

L'Ecocité de Rennes Métropole valorise des projets de dimension métropolitaine et se développe autour de la future ligne b du métro (livraison en 2020). Elle porte sur les secteurs ViaSilva, Baud-Chardonnet, EuroRennes, le centre-ville de Rennes et les prairies Saint-Martin, la Courrouze et Bernard-Duval et la vallée de la Vilaine et le site de Ker-Lann.

Le dossier Ecocité de Rennes Métropole s'articule autour des thèmes de la ville intelligente (nouvelles technologies et nouveaux usages), de la ville au bord de l'eau et de l'élan industriel autour des filières de construction innovante et de la transition énergétique, et propose des réponses concrètes aux enjeux de développement numérique, de mobilité durable, de rénovation énergétique et d'aménagement favorables à la santé.

*\*Rappel : en 2009 et 2015, Rennes Métropole avait déjà reçu le soutien de l'Etat au titre de la tranche 1 et des volets 1 et 2 du PIA VDD.*

## Pratique

---

- Pièces-jointes : texte de la Convention signée ce jeudi 8 septembre, et tableau de la répartition des financements entre les 15 projets sélectionnés dans le dossier Ecocité de Rennes Métropole.
  
- Liste des actions sélectionnées à l'issue de la tranche 2 de l'appel à projets Ville de demain :
  - 3D ExperienCity– Virtual Rennes : constitution d'un consortium avec Dassault Systèmes autour de la modélisation systémique de la ville ;
  - 3D ExperienCity – Virtual Rennes : développement d'un démonstrateur (plate-forme collaborative) ;
  - habitat concertatif : développement d'un habitat "sur mesure" à prix maîtrisé ;
  - le quartier de la Courrouze ;
  - le quartier Bernard-Duval ;
  - centre-ville et prairies Saint-Martin (aménagement d'un hôtel à projets, requalification d'un site industriel et inondable en parc naturel urbain) ;
  - EuroRennes (outils de modélisation des dynamiques environnementales pour la charte de développement durable ; espaces publics du parvis de la nouvelle gare de Rennes) ;
  - quartier Baud-Chardonnet ;
  - ViaSilva.

---

### À propos du Programme d'Investissements d'Avenir (PIA) piloté par le Commissariat Général à l'Investissement

Doté de 47 milliards d'euros, dont plus de 36 milliards ont déjà été engagés, le Programme d'Investissements d'Avenir (PIA) a été mis en place par l'Etat en 2010 afin de financer des investissements innovants et prometteurs sur le territoire. Six axes stratégiques majeurs pour la France de demain ont ainsi été identifiés :

- L'enseignement supérieur et la formation ;
- La recherche et sa valorisation ;
- La modernisation industrielle ;
- Le développement durable ;
- L'économie numérique ;
- La santé et les biotechnologies.

La gestion du PIA a été confiée à dix opérateurs, dont le groupe Caisse des Dépôts, qui gère ainsi 13,7 milliards d'euros déclinés en 36 conventions.

---



---

Service de Presse Rennes, Ville et Métropole

Tél. 02 23 62 22 34

Service de presse groupe Caisse des Dépôts

Tél. 01 58 50 40 00

---

**Service de Presse Rennes, Ville et Métropole**

Tél. 02 23 62 22 34

**Service de presse groupe Caisse des Dépôts**

Tél. 01 58 50 40 00